



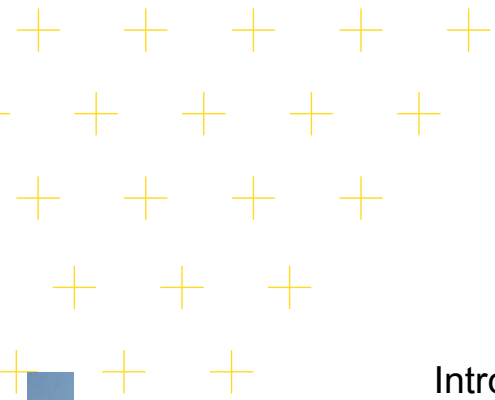
**Projet de reconversion du site "Bricostoc"
à Dannemarie-sur-Crète**

#2

Déconstruction

Janvier 2024





Introduction	3
Inauguration du chantier	4
Contexte réglementaire	5
Diagnostic des ressources	6
Des ressources réemployées	8
Le coût de la déconstruction	10
Un chantier inspirant et innovant	11
Frise du temps	12
Remerciements	14
Nos partenaires	15

Sommaire



Introduction

Pour cet ambitieux chantier de déconstruction du site, le choix de l'équipe municipale a été de mener une démarche vertueuse en privilégiant **le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets issus de la déconstruction**. L'enjeu de la démarche que nous avons engagée est d'agir concrètement pour la préservation de l'environnement, au-delà même des normes qui nous sont imposées, tout en garantissant la maîtrise des coûts.

Pour ce chantier innovant et exemplaire, qui s'est déroulé entre mai et juillet 2023, la commune s'est appuyée sur l'expertise et le savoir-faire de l'**EPF** – Etablissement Public Foncier Bourgogne Franche Comté.



Inauguration du chantier

Inauguration du chantier de déconstruction le 19 juin 2023



De gauche à droite :

Aly YUGO, représentant Christine BOUQUIN présidente du Département
Claude MERCIER, représentant Marie-Guite DUFFAY, présidente de Région
Monique CHOUX, représentant Christine BOUQUIN, présidente du Département
Anne VIGNOT, présidente Grand Besançon Métropole
Sébastien PERRIN, maire de Dannemarie sur Crête
Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs
Philippe ALPY, président EPF
Catherine BARTHELET, présidente AUDAB
Laurent CROIZIER, député du DOUBS
Annick JACQUEMET, députée du DOUBS

Absents sur la photo :

Philippe PORTAL, sous-préfet du Doubs
Bernard BLETTON, représentant Vincent FUSTER, président de la SEDIA



Contexte réglementaire

La loi **AGEC anti-gaspillage pour une économie circulaire**, la **réglementation environnementale 2020** et la **transition énergétique pour une croissance verte** s'appliquent déjà à tout chantier du BTP. Pour autant les élus municipaux ont souhaité aller encore plus loin avec l'ambition de **valoriser plus de 85%** des déchets inertes et des déchets non dangereux, alors que la loi prévoit pour 2025 des objectifs moins ambitieux (respectivement 80% pour les déchets inertes et 75% pour les déchets non dangereux).



Diagnostic des ressources

Les ressources présentes sur site

La commune a fait le choix de l'entreprise **Néo Eco** pour l'accompagner dans cette démarche et parvenir à atteindre les objectifs. Néo Eco a ainsi dû effectuer le diagnostic précis des gisements de matériaux à valoriser.

Selon l'entreprise **Néo Eco**, la plus importante ressource est le béton (58%), puis viennent les enrobés (26%) les fers et les métaux (12%). Les 4% restants étant composés par des déchets bois, des plastiques, des fenêtres et ouvertures vitrées et des déchets inertes (céramiques, carrelages, faïences, sanitaires...).



Fiche ressources élaborée par la société Néo-Eco



Concassage bétons inertes :	3.561 m ³
Enrobés :	3.818 tonnes
Fers et métaux :	478 tonnes
Menuiseries/Bois plein	128 tonnes
Verre :	9 tonnes
Plaque polycarbonate alvéolaire :	2.000 m ²
Panneaux polystyrène :	2.980 m ²
Menuiseries vitrées métalliques :	1.268 m ²
Bardage :	2.592 m ²
Blocs béton :	26 blocs
Grilles de protection :	55 ml
Portail métallique :	53 ml
Porte basculante :	80 m ²

Ressources réemployées

Le polystyrène : un exemple de réemploi

Un exemple avec la société Néo Eco, qui sur ce chantier, a expérimenté pour la première fois la dépose et le réemploi de panneaux.

Un impact environnemental fort:



2,1 tonnes de déchets évitées.

Coût de l'opération intéressant:

2.565 € - Identification du gisement, dépose soignée, conditionnement par lots, stockage, vente aux professionnels et aux particuliers via la plateforme de réemploi de la société.

Par comparaison, le coût pour une mise en déchetterie classique pour enfouissement est **3.139 €**.



Économie d'énergie (grâce à l'isolation réemployée) :

690.000 KWH/an (ou 39.000 litres/an de fioul) soit 11.7 tonnes d'équivalent CO₂.



**Avantage économique :
574 € en faveur de la
valorisation des matériaux.**

Des ressources réemployées et valorisées. Mais à quelle distance du site ?



Déchets inertes
(céramiques, carrelages,
faïences, sanitaires)
DESSET TP - CHEVROZ (25)



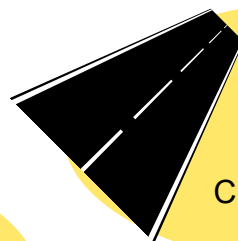
Plastiques
SUEZ CENTRE EST
CHEMAUDIN ET VAUX (25)



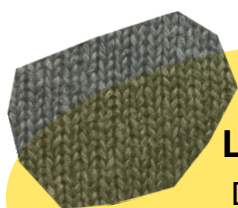
Fenêtres et autres ouvertures vitrées
SIBELCO GREEN SOLUTIONS
CHATENOIS (88)



Bois
VALORGREEN – GRANDVILLERS (88)
DOUBS RECYCLAGE – DEVECEY (25)



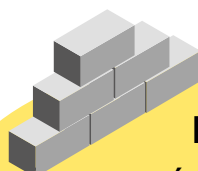
Enrobés
CMNE
CHEMAUDIN ET VAUX
(25)



Laines minérales
DOUBS RECYCLAGE
DEVECEY (25)



**Fers et métaux
et Déchets Equipements
Electrique et Electronique**
DERICHEBOURG – FRANOIS
(25)



Bétons inertes
Concassés en granulométrie 0/80 et
stockés sur place en vue d'un réemploi
sur le futur aménagement

Coût de la déconstruction

35.824 €

Désamiantage

255.518 €

**Préparation chantier
démolition des bâtiments
Gestion des enrobés
remise en état du site**

- 120.000 €

**Valorisation des métaux
(moins-value)**

171.339 € TTC

**230.000 € TTC au total
en incluant les frais
d'études et d'expertises.**



Le coût de la déconstruction sans réemploi des matériaux et incluant le transport vers une déchetterie professionnelle et l'enfouissement était estimé à **600 000 € TTC**. L'économie ainsi réalisée par la commune s'élève à **370.000 € TTC**.

Un chantier innovant et inspirant

La déconstruction initialement prévue sur une période de 4 mois a finalement été réalisée en **8 semaines**.

Avec un taux de **95%** de valorisation des ressources recensées par la société Néo Eco, et avec 3.561 m² de béton concassé, actuellement stockés sur le site qui seront réemployés pour le futur projet d'aménagement, ce chantier a rempli pleinement ses objectifs.

Notre démarche engagée a interpellé les acteurs du bâtiment et les autres collectivités.

Ainsi, d'autres chantiers vont s'ouvrir prochainement en s'appuyant sur cette expérience, notamment près de chez nous avec la déconstruction de l'ancien hôpital Saint Jacques à Besançon.

Nous avons également permis d'identifier des pistes d'amélioration pour optimiser le réemploi comme la création de « matériauthèques ». Les contraintes techniques inhérentes à certains matériaux, l'absence de traçabilité et de garantie des propriétés mécaniques ne permettent pas toujours leur réemploi sur de nouveaux chantiers.



Calendrier prévisionnel et conditionné à l'avancement des travaux du PLUi* portés par Grand Besançon Métropole

Septembre 2021

Préemption par la commune

Janvier 2022 à décembre 2022

Études de déconstruction

Février à juillet 2023

Concertation avec les habitants

Mai à juillet 2023

Déconstruction





Septembre 2023 à février 2024
Études de préfiguration

Février 2024
Dépôt de dossier "fonds verts"

Février 2024 à janvier 2026
Études topographiques, environnementales
Réunions publiques, visites du site
Concertations avec les différents acteurs

Début 2026
Dépôt du projet
d'aménagement

*PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Remerciements

La commune tient à remercier les habitants de la commune, et notamment les proches riverains du site, qui ont fait preuve de patience durant cette période intense de travaux.

Elle remercie également les entreprises qui ont su travailler dans le respect des riverains, situés en grande proximité, ainsi que tous les partenaires sans qui cette réalisation n'aurait pas été possible.



Nos partenaires

Nos partenaires pour cette opération de déconstruction :

Organismes publics



**appel à projet : Accélérateur à projets - économie circulaire*

Les entreprises



Nos partenaires pour le futur projet d'aménagement:





Ne pas jeter sur la voie publique.

Commune de Dannemarie sur Crète
1bis, rue de la gare
25410 Dannemarie sur Crète

Imprimé en 650 exemplaires.
Imprimerie Simon - ZI Noirichaud - 25290 Ornans

